

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Migration et interculturelité : pratiques tirées de l'exemple neuchâtelois (2PS1332)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2
Pilier secondaire B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Enseignant : Céline Maye, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, déléguée aux étrangères et aux étrangers, canton de Neuchâtel.
celine.maye@ne.ch

Objectifs

Le cours vise à développer l'esprit critique sur la problématique actuelle de la migration et de l'intégration. Au terme du semestre, l'étudiant-e devrait être à même de :

- connaître les différents modèles de gestion de la diversité (administratifs et politiques), en particulier la politique suisse et cantonale d'intégration des personnes migrantes ;
- saisir l'impact du cadre politique, légal et administratif sur les projets et pratiques d'intégration ;
- développer une proposition de projet d'intégration interculturelle réaliste et pertinent.

Les cours alterneront présentations et mises en situation/exercices pratiques et sont de ce fait limités à 20 personnes, sur inscription préalable. Si vous aimeriez vous y inscrire, veuillez envoyer un courriel à Mme Gail Womersley (gail.womersley@unine.ch) présentant votre motivation de participer à ce cours en trois lignes. La priorité sera donnée aux étudiant.e.s de troisième année. Merci par conséquent d'indiquer dans le courriel dans quelle année d'études vous êtes actuellement.

Contenu

Les thématiques suivantes seront notamment abordées:

- politique fédérale d'intégration, marge de manœuvre des cantons et politique interculturelle neuchâteloise ;
- situation particulière des personnes arrivées par le biais de l'asile.
- prévention du racisme et des discriminations ;
- projets d'intégration interculturelle ;
- accueil et soutien à l'intégration;
- laïcité et pluralité religieuse.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 30 minutes : présentation orale d'un projet visant à favoriser l'intégration interculturelle. L'examen de rattrapage se fera sous la même forme.

La participation active (présence et participation aux échanges) aux cours est obligatoire et sera prise en compte lors de l'évaluation.

Documentation

Une liste d'ouvrages conseillés sera fournie au début du cours.

Forme de l'enseignement

Les cours se dérouleront aux dates suivantes :

24 septembre ; 8 octobre ; 29 octobre ; 12 novembre ; 19 novembre ; 3 décembre ; 17 décembre.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Migration et interculturalité : pratiques tirées de l'exemple neuchâtelois (2PS1332)